



MAIRIE DE GAMBAIS

Place Charles de Gaulle 78950 Gambais

Tél: 01 34 87 01 68

E.mail : mairie@gambais.fr

Convention de prêt de matériel

La présente convention fixe les conditions dans lesquelles peut être utilisé le matériel communal de manière ponctuelle pour l'organisation d'une manifestation.

QUALITE DES UTILISATEURS

Le matériel communal peut être utilisé après avis du Maire par :

- Les associations communales
- Les associations extérieures
- Les collectivités territoriales
- Le groupe scolaire de la commune

Nom ou Raison sociale (ci-après dénommé « l'utilisateur ») :

Adresse :

Téléphone et mail :

Nature de la manifestation :

Date de la manifestation : De h à h

ARTICLE 1 – OBJET DU REGLEMENT

La commune est sollicitée pour le prêt de matériel lui appartenant, elle peut honorer ces demandes lorsqu'elle n'utilise pas elle-même ce matériel.

La présente convention fixe les obligations des bénéficiaires, et précise les modalités et les conditions de ces prêts, afin de maintenir le matériel en bon état et de prévenir tout risque lié à son utilisation.

ARTICLE 2 – MATERIEL MIS A DISPOSITION

S'il est disponible aux dates d'utilisation souhaitées, le matériel susceptible d'être prêté ou loué est le suivant :

* **Tables en bois**

* **Bancs**

* **Grilles**

* **Barnum**

* **Barbecue 1mx 0.60m**

* **Barrières Vauban**

ARTICLE 3 – CONDITIONS PARTICULIERES DE RESERVATION

Le matériel doit être réservé par courrier adressé à la Mairie au plus tard 15 jours avant la date de mise à disposition souhaitée.

Cette demande devra être adressée à :

MAIRIE DE GAMBAIS -

Place du Général De Gaulle 78950 GAMBAIS

Par téléphone 01.34.87.79.41 ou par mail : evenementiel@gambais.fr

⚠ Le matériel prêté est exclusivement destiné aux manifestations organisées à Gambais et ouvertes au public.

Sous réserve de disponibilité effective de ce matériel, une fiche individuelle de prêt sera remplie par le demandeur. Un double, valant acceptation de la commune, sera remis au bénéficiaire après validation des stocks demandés.

La signature de la fiche de demande individuelle de prêt, par le bénéficiaire, vaut acceptation de la présente convention et de toutes ses dispositions.

Le matériel prêté ne devra pas quitter le territoire communal. Les mandats ou prête - noms sont interdits.

ARTICLE 4 – CAUTION

Une caution de 150 € sera déposée à la mairie, à titre de garantie destinée à couvrir les frais éventuels de réparation, des pertes ou dégradations du matériel prêté ou loué.

Une **copie de la pièce d'identité** du représentant de la collectivité sera demandée.

ARTICLE 5 – PRISE EN CHARGE ET RESTITUTION DU MATERIEL

Le matériel est à retirer sur rendez-vous, aux ateliers municipaux, à l'aide de véhicules adaptés.

Le bénéficiaire assume l'entière responsabilité du matériel prêté et de son usage dès sa prise en charge.

Le matériel est restitué au lendemain de la manifestation après prise de rendez-vous avec le service municipal compétent.

Le matériel devra être nettoyé et correctement conditionné avant restitution.

L'état du matériel sera contrôlé par le personnel municipal. En cas de dégradation du matériel, le bénéficiaire s'engage à rembourser à la commune, sur présentation de la facture, le prix de la réparation.

En cas de non restitution ou de destruction du matériel prêté, le bénéficiaire s'engage à rembourser à la commune la valeur de remplacement de ce matériel.

Fait à Gambais en deux exemplaires, le

Le Maire

Le demandeur (nom et prénom)
Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Date du retrait de matériel :
.....



Date du retour de matériel :
.....

MAIRIE DE GAMBAIS

Place Charles de Gaulle 78950 Gambais

Tél: 01 34 87 79 41

E.mail : evenementiel@gambais.fr

DENOMINATION	État avant retrait	Quantité retirée	État au retour	Quantité retournée
TABLE BOIS				
BANCS				
BARNUM 3X3				
BARNUM 4X3				
GRILLES				
BARRIERES VAUBAN				
BARBECUE				

Fait à Gambais en deux exemplaires, le

Pour la Mairie

Le demandeur (nom et prénom)
Signature

✂-----

Date du retrait de matériel :
.....



Date du retour de matériel :
.....

MAIRIE DE GAMBAIS

Place Charles de Gaulle 78950 Gambais

Tél: 01 34 87 79 41

E.mail : evenementiel@gambais.fr

DENOMINATION	État avant retrait	Quantité retirée	État au retour	Quantité retournée
TABLE BOIS				
BANCS				
BARNUM 3X3				
BARNUM 4X3				
GRILLES				
BARRIERES VAUBAN				
BARBECUE				

Fait à Gambais en deux exemplaires, le

Pour la Mairie

Le demandeur (nom et prénom)
Signature